



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AMÉNAGER DES ABORDS D'ÉCOLES

Focus sur quelques aspects réglementaires

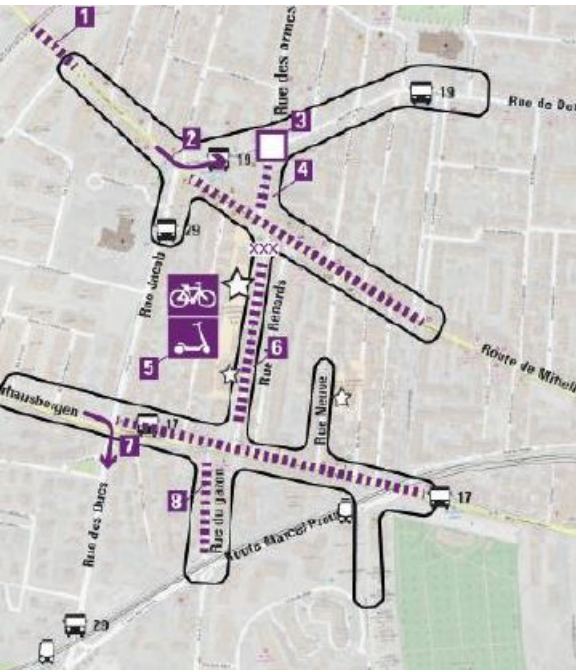
10 mars 2023

Mieux aménager les abords des établissements scolaires?

Des enjeux de sécurité

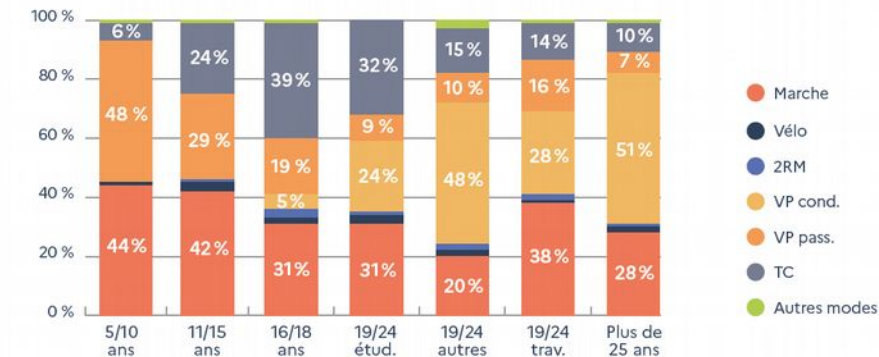
Des enjeux de santé et de qualité de l'air

Des enjeux de mobilité



Retour sur un webinar
Cerema et Rue de l'Avenir
« Agir pour des abords d'écoles sûrs et accueillants »

Figure 90 : Parts modales.
Source : BU 2020.



Comment agir aux abords des écoles ?



Comment agir aux abords des écoles ?



Fécamp (76) - crédits googlestreetview



Fécamp (76)

Comment agir aux abords des écoles ?



Bordeaux - crédits googlestreetview



Scharrachbergheim (67) – crédits googlestreetview

Comment agir aux abords des écoles ?



Bourg d'Oisans (38)



<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/amenager-rues-apaisees>



Comment agir aux abords des écoles ?



Saint Fons (69)



<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/amenager-rues-apaisees>

Comment agir aux abords des écoles ?



Corpeau (21) - Crédit photo : www.olivierlesage.fr



<https://www.cerema.fr/fr/actualites/1200-personnes-reunies-agir-abords-ecoles-plus-surs>

Comment agir aux abords des écoles ?



Corpeau (21) - Crédit photo : www.olivierlesage.fr



<https://www.cerema.fr/fr/actualites/1200-personnes-reunies-agir-abords-ecoles-plus-surs>

Comment agir aux abords des écoles ?



Bessenay (69)



<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/amenagements-provisioires-pietons-tester-amenager-durablement>

QUIZZ

CES AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS À L'ÉTRANGER.
SERAIENT-ILS RÉGLEMENTAIRES EN FRANCE ?

Fermetures temporaires

CET AMÉNAGEMENT SERAIT-IL RÉGLEMENTAIRE EN FRANCE ?



Rue scolaire en Belgique
Credits : Schaerbeek-Info

Fermetures temporaires

Enjeux de sûreté

Enjeux de sécurité routière

Enjeux de responsabilité juridique (> article L. 2213-2 Code Général des Collectivités territoriales)

Enjeux d'accessibilité (> arrêté du 15 janvier 2017)



Lanester (56) - crédits photo mairie ?



La Riche (37)



Dunkerque (59) – crédits photo google

Marquages au sol

CET AMÉNAGEMENT SERAIT-IL RÉGLEMENTAIRE EN FRANCE ?



Piazza Dergano, Programme Piazze Aperte, Milan (Italie)

Marquages au sol

- > R110-2 du Code de la route
- > art. 118-7 de l'IISR – inscriptions sur chaussée



- > R110-2 du Code de la route
- > art. 118-7 de l'IISR – inscriptions sur chaussée



Lyon (69) autre exemple avec lion ? ?

Le jalonnement et le changement de perception visuelle

DIFFICULTÉ: ●●●
COÛT: ●●●



Frasque devant une école - © Grand Lyon Métropole



Mobilier ludique près d'une école - © PPEU

Objectifs

- » Inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en leur faisant réaliser qu'ils entrent dans un espace largement pratiqué par des élèves.
- » Augmenter la sécurité des piétons et cyclistes sur leur itinéraire domicile-établissement scolaire en les rassemblant sur un espace commun et bien défini.
- » Permettre aux élèves de se réapproprier la rue devant l'établissement.
- » Rendre les abords des établissements scolaires plus agréables, plus visibles et lisibles.

Description

Le changement de perception visuelle aux abords d'un établissement scolaire se réalise par l'ajout d'éléments visuels qui marquent clairement l'arrivée dans un territoire pratiqué par de nombreux enfants et jeunes. Ce changement dans le paysage de la commune peut se faire par de la signalétique ordinaire encadrée par le code de la route, mais également par des dispositifs ludiques et novateurs.

Quel contexte ?

Tous types d'établissements (école / collège / lycée / université)

Comment ? Quels aménagements recommandés ?

Il existe du jalonnement horizontal, c'est-à-dire des inscriptions au sol, ainsi que du jalonnement vertical, comme du mobilier urbain. Les aménagements qui offrent un changement de perception visuelle aux abords des écoles, tant aux automobilistes qu'aux enfants, sont pour la plupart remarquables par leur couleur, leur taille et leur aspect parfois ludique :

- » Jalonnement horizontal
- » marquage au sol ludique, fresque
- » passage piéton avec un effet d'optique de trois dimensions ou coloré (cf fiche 9)
- » Jalonnement vertical
- » mobilier ludique : bancs, totems de signalétique, statuette de traversée de la chaussée...

Traversées piétonnes

CET AMÉNAGEMENT SERAIT-IL RÉGLEMENTAIRE EN FRANCE ?



Passages piétons à Madrid
Christo Guelov
<https://kulтт.fr/christo-guelov/>

Traversées piétonnes

Enjeux de sécurité routière

Enjeux d'accessibilité (> dont arrêté du 15 janvier 2017)

> R110-2 du Code de la route

> art. 118-7 de l'ISIR – inscriptions sur chaussée



Grenoble (38) – crédit photo ville



Lille (59) – crédits photo Vraiment Vraiment





Schramberg, Allemagne
Crédit photo ville

Aires de jeux

Décret du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux



Epinay sur Orge
Crédit photo ville

Mobilier ludique

CET AMÉNAGEMENT SERAIT-IL RÉGLEMENTAIRE EN FRANCE ?



Alle relevanten Kinderorte wie Schulen, Spielplätze, sind durch ein Wegenetz verbunden, das in Zusammenarbeit mit Kindern ermittelt wurde. 100 Spielobjekte ermöglichen es, sich durch die Straßen hindurchzuspielen.

- Spielwege
- Spielobjekte
- Sch Schule
- Freibad
- Hallenbad
- Sportplätze
- Kindertagesstätten
- Spielplätze
- JUZ Jugendzentrum
- Sporthallen
- E Einkaufen

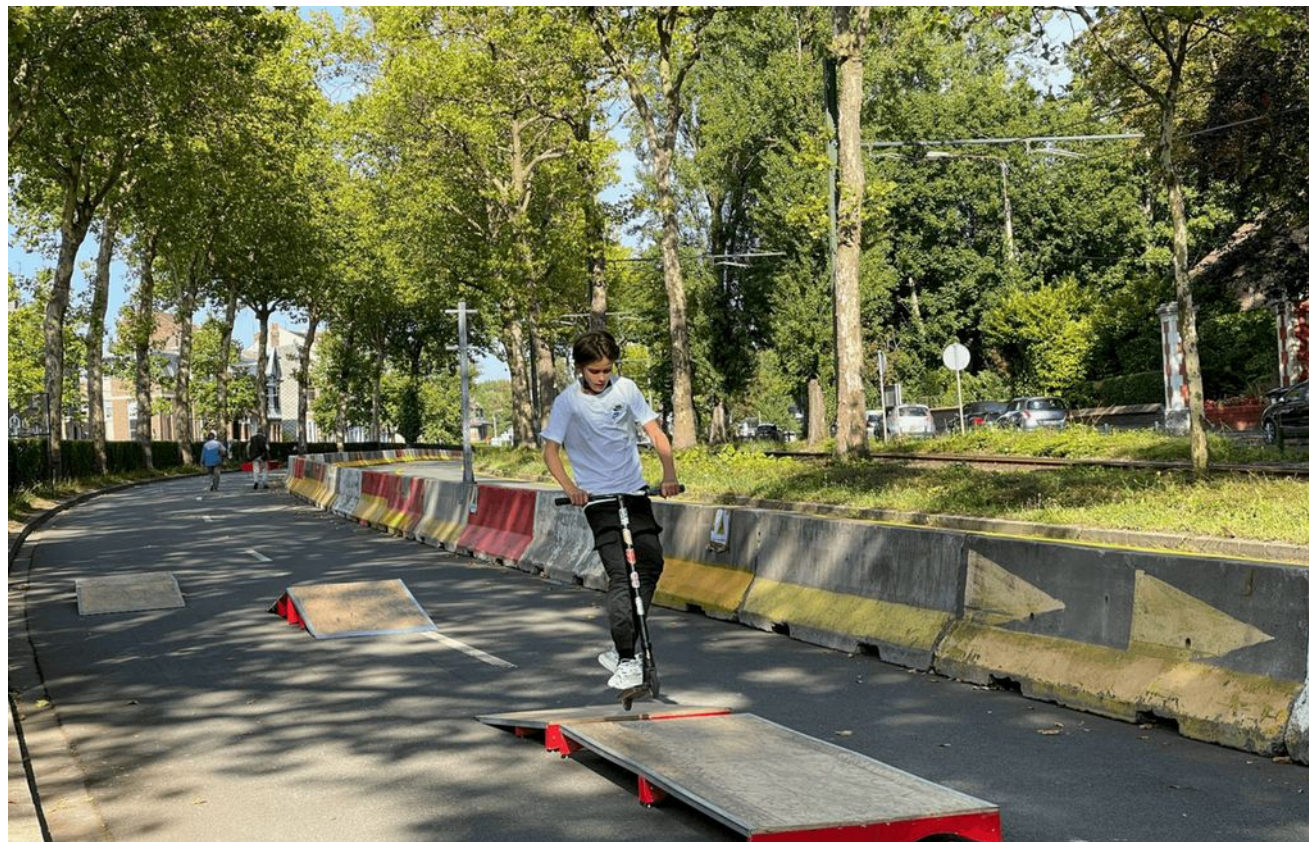
Stadt Griesheim
Evangelische Fachhochschule
Darmstadt
Prof. Bernhard Meyer



Griesheim, Allemagne
Crédits photo : Daniela Gaspoz, Rue de l'Avenir Suisse

Mobilier ludique

Décret du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux
Normes sur les mobiliers de jeux



Apaisement du Grand Boulevard sur la Métropole Européenne de Lille
Crédits photos : Agence de Design d'intérêt général Vraiment Vraiment



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci pour votre attention

Cédric BOUSSUGE – Chef de projets Espaces publics et Marche – Cerema Cedric.boussuge@cerema.fr



Merci pour votre attention

Cédric BOUSSUGE – Chef de projets Espaces publics et Marche – Cerema Cedric.boussuge@cerema.fr